

2016/055

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

Département : **ARDÈCHE** - Arrondissement : **PRIVAS** – Commune : **COUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du mardi 20 décembre 2016

Par suite d'une convocation en date du 12 décembre 2016, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le mardi 20 décembre 2016 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.**

**Etaient présents :**

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
	Mme CROUZET Béatrice
M. ALLIER Jérôme	
M. FLECHON Vincent	Mme GIGON Christine
	Mme LÉVÊQUE Marie-José
M. MARTINS DE FREITAS Éric	Mme PRUDHON Claude
M. MONTEIL Bernard	
M. THÉRY Jacques	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Absents ayant donné procuration:**

Mme COSTE Marie-Claire a donné procuration à Mme LEVEQUE Marie-José

M. PARRA Baltazar a donné procuration à M. THÉRY Jacques

M. LECOMTE Marc a donné procuration à Mme PRUDHON Claude

M. VOLLE Stéphane a donné procuration à Mme CROUZET Béatrice

**Absente**

Mme SERRE Océane

*Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme GIGON Christine est élue pour remplir cette fonction.*

**DELIBERATION N°03-20/12/2016 - DM N°1/2016**

Madame ROSE-LEVEQUE Christelle, Adjointe au Maire, présente comme chaque année les ajustements nécessaires, afin de prendre en compte les échéances du nouvel emprunt encaissé en 2016 et pour lequel des mensualités ont été remboursées (Août à décembre 2016).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder aux ajustements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2016 :

Chapitre	Article	Dépenses	Montant
023	023	Virement à la section d'investissement	2 800,00
16	1641	Capital emprunt	2 800,00
66	66111	Intérêts emprunt	1 550,00
			<b>7 150,00</b>

Chapitre	Article	Recettes	Montant
021	021	Virement de la section de fonctionnement	2 800,00
73	7325	FPIC	4 350,00
			<b>7 150,00</b>

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
JEANNE Jean-Pierre.

*Jeanne*

